

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NANT

Séance du 12 Décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15      Présents : 11      Votants : 13      Absents : 2      Procurations : 2

Date de convocation : 06/12/2022

Date d'affichage : 06/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le douze Décembre, à 18h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Etaient présents : Fiol Richard, Fournier Paulette, Vernhettes Michel, Frenehard Anne-Marie, Delmas Alain, Charalambos Jean-Pierre, Bouat Yvan, Thomas Sabine, Coulet Magali, Julian Christian, Arocas Claude.

Absents : Aubeleau Vanessa, Govignon Virginie

Représentés : Galliard Jean-François a donné procuration à Charalambos Jean-Pierre, Cayron Lionel a donné procuration à Delmas Alain

Objet : **Marché travaux Eglise Saint Pierre**

**Délibération n° 2022-86**

Monsieur le Maire rappelle que la délibération 2020-78 a attribué le marché de maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecture Frédéric Fiore, dans le cadre de la réfection du toit de l'Abbatiale Saint Pierre.

Le marché pour les travaux a été publié en date du 14/10/2022, mentionnant le 18/11/2022 à 17h00, comme date limite de réception des offres.

Aucune offre n'a été déposée sur le site dédié.

Vu les résultats de la publication du marché, il est proposé au conseil :

- De déclarer le marché infructueux,
- De poursuivre la procédure sous la forme d'un marché négocié

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette résolution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Fait à NANT, le 15 Décembre 2022

Le secrétaire de séance,

Anne-Marie FRENEHARD



Le Maire,

Monsieur Richard FIOL